

Mandat d'autorisation

Nous soussignés : M. BOUHBOUH Idriss, né à Gap le 17/09/1980 et Mme LEYDET Amélie Marie, épouse BOUHBOUH, née à Gap le 17/03/1982, demeurant ensemble à Les Salles VENTAVON (05300)

Agissant en qualité de propriétaire du/des terrain(s) ci-après désigné(s), sis sur la commune de : LARAGNE-MONTEGLIN (05300)

Terrain cadastré Section G, parcelles n°256, 257, 258, 259, 260 ; adresse : Lieu-Dit « LA PLUS BASSE PALLU »

Autorisent :

La société FONROCHE INVESTISSEMENTS, SAS au capital de 17 039 400 Euros dont le siège social est à ROQUEFORT (47 310) – Zac des Champs de Lescaze et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 513 073 080.

Représentée par Monsieur Jean-Jacques ARRIBE, domicilié à ROQUEFORT (47310), Zac des Champs de Lescaze, agissant en sa qualité de directeur général.

Et/Ou

Toute société agissant en son nom ou toute filiale lui appartenant, pour la construction des serres projetées.

Pour :

Réaliser toutes les démarches administratives nécessaires en vue de la réalisation du projet de serres photovoltaïques, soumis à l'appel d'offre de la CRE, et notamment :

- autorisation d'exploiter
- raccordement ERDF
- dépôt de permis de construire
- dépôt du dossier à l'appel d'offre
- toutes autres autorisations administratives nécessaires à la réalisation du projet

Et toutes autres démarches nécessaires à la mise en place du projet de serres.

Cette autorisation est valable cinq ans à compter de la date de signature.

Fait à *Veyrins*

Le *14/01/2015.*

Pour valoir ce que de droit.

Signature

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a horizontal line.

DB